Réception au RITZ

Le chairman (Directeur de la maison mère de Londres) vient en visite en France, le DRH me fait part en qualité de secrétaire du CCE de l'intention de la Direction Générale BP France d'inviter les Délégués syndicaux d'Entreprise et le secrétaire du CCE au Ritz (Palace place Vendôme) l'invitation ne sera confirmée que si tous sont d'accord la Direction ne voulant pas subir d'affront !!
J'indique que tous les délégués CFDT/CFTC/CGC/FO devraient sans doute accepter mais j'ai besoin de prendre contact avec le délégué CGT auquel je propose, pour l'inciter à accepter, de rédiger une lettre commune à remettre au Chairman notamment sur notre désir d'investissement à Lavera, accord est pris pour une telle démarche mais le PDG France souhaite remettre lui même cette lettre?
Le PDG France ne propose aucune modification à notre lettre qu'il remettra lui même et m'invitera à formuler et confirmer oralement ce souhait lors de la visite du chairman (la France et la Hollande étant en compétition pour ces investissements)

Au Ritz les garçons en gants blancs restent très distants mais rapidement nous rompons la glace, le Ministre de l'industrie que j'ai rencontré le matin même avec une délégation confédérale CFDT sur les problèmes de l'énergie, délégation dans laquelle je représentais la branche pétrole, se joint à notre petit groupe de syndicalistes pour poursuivre la réunion entamée le matin , jusqu'au moment ou le Directeur BP du Raffinage vient me demander de ne pas accaparer le Ministre, ce à quoi je rétorque que cela n'est pas de mon fait

La recherche de cohérence entre les diverses énergies (charbon, gaz, pétrole, nucléaire, énergies nouvelles..)n'est certes pas simple face aux groupes de pression qui gouvernent la France
La CGT au cours des réunions intersyndicales opte pour le maxi charbon, gaz, pétrole ...et se refuse à toute négociation de régression ce qui conduit dans le futur à des évolutions brutales moins bien contrôlées et accompagnées

Informations

Tout au long de l'action militante l'information a été nécessaire pour l'ensemble des salariés représentés mais en privilégiant sur certains thèmes les adhérents (sinon quel intérêt à adhérer et à payer volontairement une cotisation)
Nous avons pu par voie de tract notamment oeuvrer
-pour l'alignement des salaires et avantages entre les différents établissement BP sur les salaires des différences à coefficient égal existaient entre les établissements qui faisaient 48 heures (Dépôts et Raffinerie)et ceux qui faisaient 44 heures (Siège) au moment de la décision du retour aux 40 heures
- pour l'adhésion progressive dans les années1950/1960 au taux maximum aux caisses complémentaires de retraite pour suppléer la retraite gratuite maison dont la garantie reposait sur la seule pérennité de l'Entreprise BP France (l'évolution dans la profession et l'entreprise ainsi que la négociation dans les années 90 sur la garantie de cette caisse supplémentaire BP France nous ont conforté dans cette démarche)

La défense des salariés nous valait quelques pressions plus ou moins fortes et parfois débouchait sur une action en justice prud'homme ou référé, le DRH nouvellement nommé après avoir recherché ma mutation dans l'établissement cherchait a me priver de toute possibilité d'élection par une condamnation pour affichage jugé par lui "politique" mais au lieu d'attaquer la CFDT il m'attaquait personnellement ce qui lui valu d'être débouté

Restructuration

Depuis 1974 l'avenir de l'industrie du pétrole en Europe et en France est l'objet de préoccupations" trop de Raffineries et sept réseaux de distribution" des fermetures de Raffineries et des regroupements de dépôts sont envisagés
Début des années 80 la direction envisage la fermeture de Vernon Raffinerie récente dite" grappe" qui couvre un réseau de distribution de 360° autour de la Raffinerie alors que les anciennes Raffineries implantées en bordure de mer couvrent 180°, l'implantation récente d'un réseau de pipes " oléoducs, gazoducs" permet d'alimenter tout le territoire en produits finis

La législation fait obligation à la direction de rechercher l'accord du CCE sur son plan de restructuration
Le CCE rejette le projet et envisage de confier à un cabinet extérieur et de financer, sur ses réserves constituées depuis la prise d'autonomie budgétaire, l'étude économique de la zone géographique de Vernon
La direction déclare son intention de poursuivre en justice le CCE pour l'utilisation à l'extérieur d'un budget destiné légalement exclusivement au personnel ? Cette intention est vite abandonnée
Cette étude révèle des carences dans les transports transversaux et permet de déceler avec l'aide des chambres de commerce et de métiers les développements possibles dans le secteur géographique

En qualité de secrétaire je suis chargé de dire à la direction, qui considère son projet comme bloqué, la possibilité de représenter le projet avec les moyens d'accompagnement et de reclassement du personnel
Parallèlement avec l'appui du ministère de l'industrie nous obligeons la direction à verser 100 millions de Francs pour

le développement des PME/PMI dans le secteur de Dunkerque

Dans les deux ans qui suivent un nouveau plan envisage la fermeture de certaines installations (unités de Raffinage) sur le site de Dunkerque
Toujours avec l'appui du ministère de L'industrie nous obligeons la direction à affecter à nouveau 100 millions au développement des PME/PMI et de charger de mission un ingénieur d'études à la recherche d'investissements, car les premiers 100 millions n'ont toujours pas été utilisés, dans les 6 mois qui suivront le détachement d'un ingénieur d'études la totalité du budget sera affecté à des projets d'investissements avec création de dizaines d'emplois

Plus tard la raffinerie de Vernon avec l'appui de la chambre patronale sera convertie en centre de formation pour la lutte contre les incendies pétroliers et nécessitera la construction de bâtiments et d'hôtel pour stagiaires

Préretraite

Les restructurations successives font que je me trouve intégré comme d'autres élus dans un plan de départ en préretraite ou en licenciement à 57 ans
Il me faut 6 mois pour intégrer et digérer cette éventualité qui va changer mes activités et engagements, mais comme toutes les personnes protégées (élus, désignés voir même candidats aux élections de représentation du personnel) je reçois la visite de l'inspecteur du travail pour savoir s'il n'y a pas eu pression, contrainte et obtenir mon accord de départ

Les départs pour chacun coïncide avec sa date anniversaire de naissance, mon départ programmé pour janvier 1987 se trouve retardé à Mai 1987 afin de me permettre de terminer mon mandat de secrétaire du CCE
J'opte pour la préretraite qui maintient le lien avec l'employeur sans me retrouver à charge de la communauté par le biais des ASSEDIC, mais dans les informations et renseignements que je suis amené à donner je laisse chacun libre de son choix avec avantages et inconvénients notamment sur la couverture sociale